



Collège Notre-Dame de Nazareth

Beyrouth - B.P. 165108  
Tél. (01) 327150/1 - (01) 200970  
Fax. (01) 200971

مدرسة سيدة الناصرة

بيروت - ص.ب ١٦٥١٠٨  
تلفون (٠١) ٣٢٧١٥٠/١ - (٠١) ٢٠٠٩٧٠  
فاكس (٠١) ٢٠٠٩٧١

Dimanche 20 septembre 2020

**Aux familles de la maternelle.**

Chers parents,

Vous savez bien combien je me rends compte de ce que vous vivez, car je partage le même fardeau que vous.

La situation est incertaine pour tous. Les difficultés sont nombreuses. Mais nous ne devons pas "perdre le nord".

Suite à l'explosion du 4 août, une première famille m'a demandé de pouvoir inscrire son enfant dans une garderie alors qu'il était inscrit chez nous, suite à un engagement mutuel et consenti. A cette famille, j'ai répondu positivement avec beaucoup de compassion et de compréhension à ce qui lui semblait la solution.

Mais depuis que d'autres commencent à me faire la même demande, je me suis dit que c'est grave et j'ai mis des freins !

Chers parents, vous êtes dans le désarroi et nous le sommes tout autant que vous face à tout ce qui se passe dans ce pays qui excelle dans l'humiliation de ses citoyens.

Mais je tiens par la présente à vous rappeler que le Collège, lors de l'inscription de votre enfant, s'est engagé pleinement avec vous.

Je me mets en quatre et c'est mon devoir- devoir très lourd actuellement- pour réparer 8 bâtiments de l'établissement soufflé en quelques secondes, sans vous demander quoi que ce soit.

Aucun représentant des autorités compétentes ou de l'assurance ou du ministère de l'éducation ne s'inquiète de notre sort ou du sort de vos enfants; par contre, nous nous occupons de chacun de vous et de vos enfants.

C'est pourquoi je viens vous dire que si vous partez pour les raisons que vous trouvez justes au regard des conditions de vie de votre famille, évidemment vous êtes libres de le faire, sachez quand même que c'est un désengagement vis-à-vis du Collège.

C'est pourquoi après observation et réflexion sur ce qui se passe, je vous rappelle que selon notre règlement, l'établissement n'est pas tenu à des remboursements ni à vous réserver des places pour l'année prochaine.

Il me semble que si le ministère veut appliquer son protocole sanitaire, les garderies comme les écoles vont toutes fermer à cause de la pandémie et de la mauvaise situation sanitaire du pays. Votre enfant sera de toute façon à la maison.

J'aurais mieux compris que vous l'inscriviez un temps à la garderie en attendant une reprise éventuelle des cours en présentiel, mais le retirer de cette façon et à la dernière minute en réclamant des droits sans se soucier de tout l'investissement fait par le Collège est une affaire qui m'a interpellée.

Cordialement,

Sœur Magida Fheili  
Chef d'établissement / Directrice.